



Commission « MANIFESTATIONS et ÉVÈNEMENTS »

MEMBRES DE LA COMMISSION : Marie-Hélène LAXENAIRE – Bernadette SABLONNIERES – André MARTIN
– Antony HAINE – Serge ORDONEZ

➔ **LA VENTE DE FLEURS** : en 2017 (géraniums lierre, zonal, surfinias) a dégagé un bénéfice de **2 306 €**, dons compris, pour une commande de 747 fleurs par 32 personnes
Mi mai 2018, 817 fleurs ont été commandées par 33 personnes

Les plants pris à St Girod en Savoie sont de qualité à la satisfaction de tous ceux qui en ont fait la demande.

Remerciements aux personnes qui se sont dévouées pour le transport des fleurs de chez l'horticulteur à l'Institut Guillaume Belluard et pour la préparation de chaque commande.

➔ **LA FETE DE LA POMME** : début novembre à Novel, a dégagé un bénéfice de **2 470,20 €** : la vente sur le stand a rapporté 520,20 € et nous avons reçu 1 950 € de dons. L'Institut Guillaume Belluard et les établissements pour Adultes ont reçu chacun 45% de cette somme pour leur fête de Noël, le siège Associatif récupérant les 10 % pour les frais engagés.

Par rapport aux années précédentes, les dons sont plus importants, et la vente sur stand est en baisse. En matinée nous n'avions pas assez ou plus de préparations à proposer au moment où le public était très nombreux à visiter les différents stands.

Merci à tous ceux qui nous confectionnent des préparations salées et sucrées ainsi qu'aux personnes qui assurent la permanence sur le stand durant la journée.

➔ **LE LOTO** : Il a eu lieu le dimanche 22 octobre. C'est la deuxième année que nous l'organisons. L'an passé celui-ci avait été une réussite avec la participation de 180 personnes ; par contre cette année celui-ci ne s'est déroulé qu'en présence de quelques résidents des établissements pour Adultes, de 4 familles de l'Hérydan et de quelques habitants de la Commune. Vu le peu de participation et l'implication importante que cela demande en amont (recherche de lots, affichage au niveau de toutes les Communes environnantes, etc ...) il ne sera pas reconduit en 2018.

Nous avons dégagé un bénéfice de **546,24 €** (637 € de recettes et 90,76€ € de dépenses).

Marie-Hélène LAXENAIRE

Administratrice,

Animatrice de la Commission